

## TARIFS SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT

### Raccordement au réseau d'eau <sup>(2)</sup>

(longueur inférieure ou égale à 5 mètres linéaires)

- 1 200 € HT (+ 20% de TVA)

### Raccordement au réseau d'assainissement <sup>(2)</sup>

(longueur inférieure ou égale à 5 mètres linéaires)

- 1 200 € HT (+ 20% de TVA)

### Prix du mètre linéaire supplémentaire pour raccordement réseau eau & assainissement <sup>(2)</sup>

- 100,00 HT (+ 20% de TVA)

### Redevance annuelle abonnement Eau <sup>(3)</sup>

La redevance annuelle d'abonnement est due en totalité quelle que soit la période de souscription ou de clôture d'abonnement.

- 50,00 € HT (+ 5,5 % de TVA)

### Redevance annuelle abonnement Assainissement <sup>(3)</sup>

La redevance annuelle d'abonnement est due en totalité quelle que soit la période de souscription ou de clôture d'abonnement.

- 40,00 € HT (+ 10 % de TVA)

### Coût du m3 d'Eau <sup>(3)</sup>

- 1,20 € HT (+ 5,5 % de TVA)

### Coût du m3 d'Assainissement <sup>(3)</sup>

- 1,00 € HT (+ 10 % de TVA)

### Redevance consommation d'eau potable <sup>(4)</sup> (montant fixé par l'Agence de l'eau et reversé en totalité)

- 0,43 € HT (+ 5,5 % de TVA)

### Redevance Pollution de l'eau au m3 <sup>(4)</sup> (montant fixé par l'Agence de l'eau et reversé en totalité)

- 0,01 € HT (+ 5,5 % de TVA)

### Redevance Modernisation réseau collecte au m3 <sup>(4)</sup> (montant fixé par l'Agence de l'eau et reversé en totalité)

- 0,01 € HT (+ 10 % de TVA)

### Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) <sup>(1)</sup> (perçue auprès de tous les propriétaires d'habitations neuves).

- Forfait de 4 000,00 €

(1) Délibération du conseil municipal du 01 août 2012

(2) Délibération du conseil municipal du 06 octobre 2020

(3) Délibération du conseil municipal du 10 avril 2024

(4) Taux 2025 de l'Agence de l'Eau